

PROCEDURES ET CALENDRIER ORIENTATION et AFFECTATION 2020-2021

Calendrier et modalités de l'Orientation pour les élèves de 3èmes :

Les élèves de 3èmes suivent un parcours de réflexion sur leur future orientation puis affectation durant la période de février à juin 2021.

Dans l'établissement, de nombreux accompagnements dans cet objectif sont proposés : le travail mené avec les Professeurs Principaux, les entretiens avec la Psychologue de l'Éducation Nationale / Conseil en Orientation, les stages en entreprise, les mini-stages, les Portes Ouvertes...

Cet accompagnement est lié au parcours de découpage selon les phases suivantes :

- **En février : choix provisoire** des vœux d'orientation par les représentants légaux (d'où la nécessaire connexion à EDUCONNECT ci-joint la procédure) et avis du conseil de classe (entre le 09 et 19 mars) - **Application Télé Services Orientation (Application TSO)**.
- **Du 19 avril AU 21 mai** : choix des vœux d'orientation définitifs par les représentants légaux (modalités communiquées ultérieurement) – Application TSO.
- **Fin mai-début juin** : choix des vœux d'affectation par les représentants légaux (modalités communiquées ultérieurement) - Application Télé Services d'Affectation (Application TSA). Avis du conseil de classe et de la Principale (semaine du 01 au 04 juin).
- **Fin juin** (date non encore communiquée) : affectation des élèves dans leurs nouveaux établissements.

Connexion aux Téléservices via TOUTATICE

❖ Les procédures d'orientation et d'affectation passent obligatoirement par

TOUTATICE et son application **Scolarité Services** (**connexion possible que par les représentants légaux**)



3. Cliquer sur la rubrique orientation



Onglet Orientation

Phase provisoire : demande d'orientation – Février 2021

- **Cette phase est obligatoire.** Vous devez émettre un vœu sur l'orientation désirée de votre enfant (exemple : Vœux 2nd GT ; 2nde Pro ; CAP -statut scolaire ou Apprenti). Cette saisie se fait sur **TOUTATICE – Application TSO** comme indiqué au-dessus et seuls les représentants légaux peuvent les formuler.
- Le conseil de classe prévu entre le 09 et 19 mars donnera son avis sur ces vœux.
- La saisie devra être effectuée **avant le mardi 09 mars** sur l'application TSO.
- L'avis du conseil de classe sera consultable fin mars sur TOUTATICE.

Les Professeurs Principaux, la Psychologue de l'Education Nationale et la Principale restent à disposition pour toute difficulté rencontrée (problème saisie, questionnement sur les vœux, autres...) via ProNote, le mail de l'établissement Ce.03509671@ac-rennes.fr ou encore sur rdvs téléphoniques (02 99 94 31 06)

Mme La principale

Severine ORCEL

Je souhaite me connecter au téléservice orientation :

1. Se rendre sur Toutatice avec son compte EduConnect
2. Cliquer sur "Scolarité Services 2^d degré"

  Scolarité Services 2nd degré

3. Cliquer sur la rubrique orientation



Sur le téléservice orientation, je peux :

- Saisir des intentions provisoires (au moins 1 intention et jusqu'à 3)


Service en ligne ORIENTATION


1 Intentions provisoires Choix définitifs Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre . DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 **Le rang détermine l'ordre de préférence** → 

2de générale et technologique ou 2de STHR 

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

Saisir les intentions

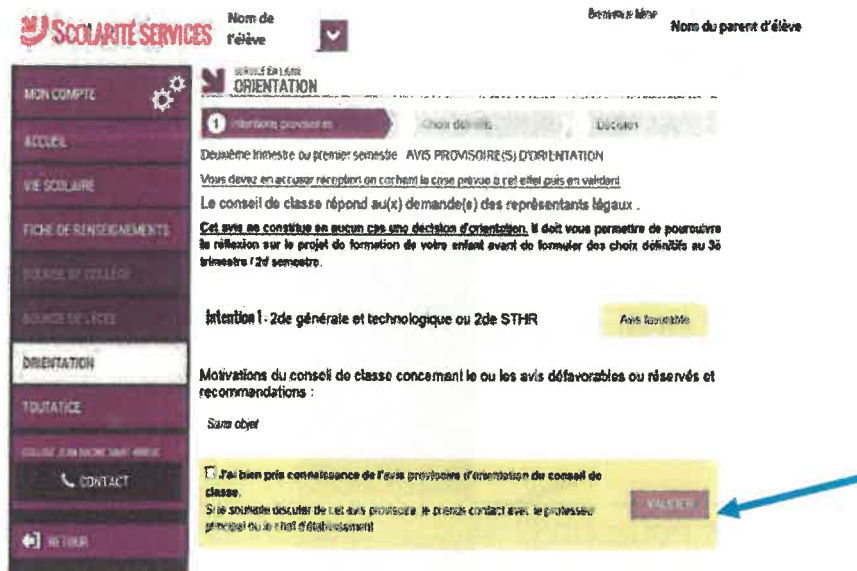
AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER **VALIDER**

Vous devez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

La personne qui a saisi reçoit un mail de confirmation après validation

- Prendre connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe



SCOLARITÉ SERVICES Nom de l'élève [dropdown] [dropdown]

 Besoin d'aide? Nom du parent d'élève [dropdown]

MON COMPTE [gears icon]

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE VILLAGE

BOURSE DE L'ÉCOLE

ORIENTATION

TOUTAÏCE

DEBUTER JEAN BAUDRY SAINT-ÉTIENNE

CONTACT

RETOUR

SERVICES EN LIGNE
ORIENTATION

1 Intention provisoire [dropdown] [dropdown]

Deuxième trimestre ou premier semestre **AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION**
 Vous devez en accusé réception en cochant la case prévue à cet effet puis en valider.
 Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux.
Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^e semestre.

Intention 1 - 2de générale et technologique ou 2de STPR Avis favorable

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :
 Sans objet

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
 Si le souhaité discuter de cet avis provisoire, le prendre contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement. VALIDER

Pour le 2^e semestre ou 3^e trimestre :

- Saisir les choix définitifs pour mon enfant et ordonner les préférences
- Prendre connaissance de la proposition du conseil de classe saisie en ligne par l'établissement et y répondre